

La Sidra

DE LA SEMAINE

SPECIAL
'HANOUCCA'

50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018



MIKETS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

L'emprisonnement de Yossef s'achève enfin quand le Pharaon rêve de sept vaches grasses avalées par sept vaches maigres et de sept épis de blé pleins de grains avalés par sept épis rabougris. Yossef interprète ces rêves comme annonçant que sept années de richesse seront suivies de sept années de famine. Il conseille au Pharaon d'emmagasiner du grain pendant les années d'abondance. Le Pharaon nomme Yossef gouverneur d'Egypte. Yossef se marie avec Asnat, la fille de Poutiphar et a deux fils, Menaché et Ephraïm.

La famine se répand dans la région et seule l'Egypte dispose de nourriture. Dix des frères de Yossef s'y rendent pour y acheter du grain. Le plus jeune, Binyamin, reste à la maison car Yaakov a peur pour lui. Yossef reconnaît ses frères mais eux ne le reconnaissent pas. Il les accuse d'espionnage, insiste pour qu'ils fassent venir Binyamin, afin de prouver leur honnêteté, et garde Chimon en otage. Ils découvriront plus tard que l'argent qu'ils ont payé leur a été mystérieusement restitué.

Yaakov n'accepte d'envoyer Binyamin qu'après que Yehouda a pris la responsabilité de le ramener. Cette fois-ci, ils sont cordialement reçus par Yossef qui libère Chimon et les convie à dîner chez lui. Il cache un gobelet d'argent, aux pouvoirs exceptionnels, dans le sac de Binyamin. Le lendemain matin, alors que les frères s'apprentent à prendre le chemin du retour, ils sont poursuivis, fouillés et arrêtés lorsque le gobelet est découvert. Yossef offre de les libérer à condition de garder Binyamin comme esclave.

Les bergers se prosternent

« Yossef était le dirigeant du pays, c'était lui qui fournissait la nourriture à tout son peuple ; et les frères de Yossef vinrent (en Egypte) et se prosternèrent devant lui... Et Yossef se souvint des rêves qu'il avait rêvés à leur propos... » (Beréchit 42 : 6-9)

Environ vingt-deux ans plus tôt, Yossef avait fait deux rêves dans lesquels il avait la prémonition des événements de ce jour.

« Nous faisons des gerbes dans le champ. Et voici que ma gerbe se leva et se tint debout ; et voici que vos gerbes se tenaient tout autour et s'inclinaient devant ma gerbe » (Beréchit 37 : 7).

Suite en page 2

Edito



LUMIÈRES SUR LA VILLE !

En ces jours d'hiver aux journées si courtes, nous éprouvons sans doute tous le besoin de lumière, comme une aspiration profonde à une illumination qui changerait les hommes et le monde. Entraîné par cette frénésie si particulière que donne une certaine forme de la modernité si présente dans les rues de nos villes, l'homme désire, avec plus ou moins de conscience mais toujours ardemment, la sérénité du jour. C'est là une bien antique leçon que même les lueurs criardes des néons urbains ne parviennent pas à effacer : les hommes se regroupent toujours autour de la lumière.

Nous voici donc au cœur de 'Hanouccah et, jour après jour, le chandelier de la fête voit se multiplier les flammes à son sommet. Chaque soir, elles augmentent et renforcent leur message éternel : l'obscurité ne saurait vaincre. Car celle-ci pèse sur l'horizon, elle semble avoir acquis un pouvoir de prégnance inaccoutumé. Et chacun d'être tenté de reculer devant son épaisseur presque tangible. Soudain, le chandelier s'allume. Ce sont de modestes flammèches qui s'élancent depuis son sommet mais elles sont comme le souffle de la victoire au moment où on ne s'y attend plus. Elles dansent au vent avec humilité mais chacun de leur mouvement est porteur de cet enthousiasme qui autorise tous les espoirs et, demain, toutes les conquêtes. Car, ici, l'enjeu est fort : laisserons-nous les forces de la nuit régner sans partage dans des cités sans âme ou saurons-nous donner la place qu'il mérite à l'humain ?

Huit lumières vont donc briller comme pour nous dire qu'il y a un au-delà du cycle hebdomadaire et de sa routine, finalement un au-delà du temps. Dans la vibration des flammes, n'y a-t-il pas ainsi un mouvement d'infini ? Et cela nous est précieux. Nous vivons dans une société qui paraît avoir aujourd'hui quelque peine à voir que l'uniformité, si elle est un temps rassurante, finit par ne produire qu'une grisaille étouffante. Il est vrai que l'obscurité interdit de considérer autre chose que la montée des ombres. Mais justement, les lumières de 'Hanouccah ont cette puissance. Elles peuvent dire que l'harmonie ne se conçoit que dans la fidélité à soi-même et que, sans souvenir du passé, l'avenir n'a pas de sens. Elles savent montrer que demain sera lumineux et qu'à la nuit des âmes succède toujours le matin triomphant. A chacun donc d'en être le porteur. Pour le partage, la diffusion, la transmission. Pour le bonheur !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT MIKETS

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h36
Sortie : 17h49

Bordeaux 17.03
Grenoble 16.37
Lille 16.25
Lyon 16.38

Marseille 16.45
Montpellier 16.50
Nancy 16.21
Nantes 16.58

Nice 16.36
Rouen 16.38
Strasbourg 16.15
Toulouse 17.00

A partir du dimanche 10 décembre 2017 | Pose des Téléphones : 7h23 | Heure limite du Chema : 10h38 | Molad : lundi 18 déc. à 13h 41 mn et 1 'hélek | Roch 'Hodech Tévet : lundi 18 et mardi 19 déc. 2017



Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 0145 26 87 60 | www.loubavitch.fr
Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

Dans le second rêve, Yossef avait dit avoir vu que « le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi » (ibid. verset 9).

Les frères de Yossef, déjà jaloux de l'affection toute particulière de leur père pour lui, « le haïrent encore plus pour ses rêves et ses paroles ». Mais Yaakov « garda la chose en tête » et « attendait et avait prévu son accomplissement ».

Pour que cela se produise, il fallait que se passent vingt-deux années, durant lesquelles Yaakov pleurerait la perte de son fils bien-aimé, où Yossef subirait l'esclavage et l'incarcération et les frères connaîtraient l'angoisse et le remords. Vingt-deux années douloureuses pour que les fils de Yaakov puissent se prosterner devant le vice-roi d'Égypte, qui était, sans qu'ils ne s'en doutent, ce rêveur lui-même qu'ils avaient autrefois vendu comme esclave.

Pourquoi était-il si important que cette prosternation ait lieu ? Pourquoi Yaakov « attendait et avait prévu l'accomplissement » des rêves de Yossef, malgré le fait qu'il eût conscience de la terrible animosité qu'ils avaient provoqué chez ses enfants ?

Le nouveau Juif

Avraham, Its'hak et Yaakov étaient des bergers, tout comme les fils de Yaakov. Ils choisirent cette vocation parce qu'ils trouvaient que la vie de berger était une vie d'isolement, de communion avec la nature, bien loin du tumulte et des vanités de la société, une vie propice à leurs quêtes spirituelles. Tout en veillant à leurs troupeaux, dans les vallées et les collines de Canaan, ils pouvaient tourner le dos aux préoccupations matérialistes des hommes et s'adonner à la contemplation du Créateur, Le servir avec un esprit clair et un cœur tranquille.

Yossef était différent. C'était un homme du monde, « un homme dynamique » qui réussissait dans le commerce et dans la politique. Jeté en prison, il allait bientôt devenir un personnage de haut rang dans l'administration pénitentiaire. Il finit par devenir vice-roi d'Égypte, second personnage, après le Pharaon, de la nation la plus puissante de la terre et seul fournisseur de nourriture pour toute la région.

Et pourtant, rien de tout cela ne l'affecta. Il resta Yossef Hatsadik, « le Juste Yossef », qui avait étudié la Torah aux pieds de son père. Esclave, prisonnier, dirigeant de millions d'hommes, contrôleur de la richesse de tout un empire, tout cela ne faisait pour lui aucune différence : le même Yossef, qui avait médité dans les collines et les vallées de Canaan, parcourait maintenant les rues de l'Égypte dépravée. Sa moralité et sa spiritualité émanaient de son moi profond et il était totalement imperméable à la société, l'environnement dans lesquels il évoluait ou à l'occupation pour laquelle il disait s'impliquer vingt-quatre heures par jour.

Le conflit entre Yossef et ses frères avait ses racines bien plus profondément que dans un vêtement multicolore ou dans le rôle de fils favori dans l'affection du père. Il s'agissait d'un conflit entre une tradition spirituelle et une nouvelle mondanité, entre une communauté de bergers et un politicien. Les frères ne pouvaient accepter qu'une personne puisse mener une existence matérielle sans devenir matérialiste, qu'une personne puisse rester unie avec D.ieu tout en habitant dans les palais et les salles de conseil de l'Égypte païenne.

C'est là la raison profonde pour laquelle quand les frères se retrouvèrent en Égypte, « Yossef reconnut ses frères mais ils ne

le reconnurent pas ». Les fils de Yaakov étaient incapables de percevoir un « frère » (c'est-à-dire quelqu'un de leur niveau spirituel) chez quelqu'un qui s'impliquait dans le monde matériel.

Cela ne veut pas dire que Yossef représentait une approche plus matérialiste de la vie alors que les frères et les patriarches étaient plus transcendants dans leur attitude vis à vis de la matérialité. Bien au contraire, le fait même que les bergers aient ressenti le besoin d'échapper à la société des hommes et à ses poursuites matérialistes, de peur qu'elles ne les distraient de leur lien avec D.ieu et abaisse leur service divin, est bien la preuve que la matérialité était bien réelle pour eux et leur posait un réel défi.

Par contre, Yossef, transcendait si complètement la réalité physique qu'il pouvait s'y plonger pleinement, tout en restant complètement lié à D.ieu. Parce que les « vêtements » physiques qui revêtaient la présence divine, dans le monde, étaient complètement transparents pour lui, et n'avaient aucune prise dans sa relation avec D.ieu.

Pendant les trois premières générations de l'histoire juive, le credo du berger maintint sa suprématie. Mais Yaakov savait que si ses descendants devaient survivre à l'exil de l'Égypte et aux millénaires des autres exils : économiques, religieux et culturels, que l'histoire avait en réserve pour eux, sa propre approche devait se soumettre à celle de Yossef.

Si les Enfants d'Israël devaient traverser chaque convulsion sociale et culturelle des quatre mille ans à venir, et persévérer en tant que Peuple de D.ieu, ils devaient devenir les sujets de Yossef, intérioriser la vision de Yossef et son approche de la vie dans le monde matériel.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 10 DÉCEMBRE – 22 KISLEV

Mitsva négative n° 262 : Il s'agit de l'interdiction qui a été faite au maître d'une servante juive, s'il l'a épousée, de l'affliger, c'est-à-dire de réduire les dépenses de nourriture et d'habillement en sa faveur, ni ses droits conjugaux, ce qui aurait pour effet de lui causer peine et souffrance. Cette Mitsva s'applique à tout époux envers sa femme juive

• LUNDI 11 DÉCEMBRE – 23 KISLEV

Mitsva positive n° 212 : Il s'agit du commandement nous incitant de procréer et de nous multiplier et de contribuer à perpétuer l'espèce.

• MARDI 12 DÉCEMBRE – 24 KISLEV

Mitsva positive n° 212 : Il s'agit du commandement nous incitant de procréer et de nous multiplier et de contribuer à perpétuer l'espèce.

• MERCREDI 13 DÉCEMBRE – 25 KISLEV

Mitsva positive n° 222 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint, si nous voulons divorcer d'une femme, de lui écrire un acte de divorce.

• JEUDI 14 DÉCEMBRE – 26 KISLEV

Mitsva positive n° 222 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint, si nous voulons divorcer d'une femme, de lui écrire un acte de divorce.

• VENDREDI 15 DÉCEMBRE – 27 KISLEV

Mitsva négative n° 356 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reprendre la femme qu'on a répudié après qu'elle ait épousé quelqu'un d'autre.

• SAMEDI 16 DÉCEMBRE – 28 KISLEV

Mitsva négative n° 356 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reprendre la femme qu'on a répudié après qu'elle ait épousé quelqu'un d'autre.

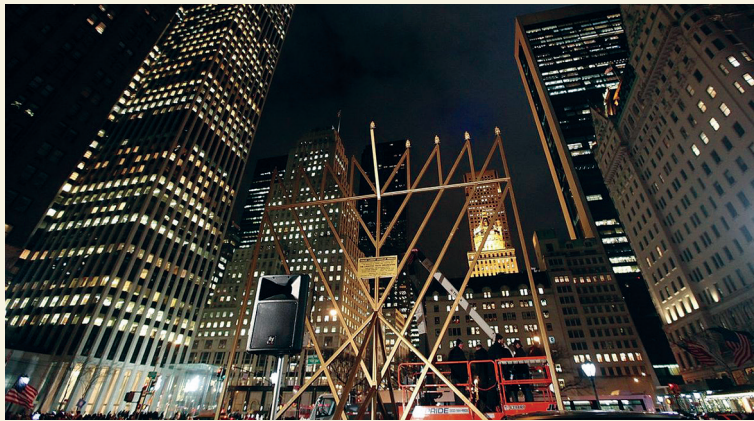
Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

MERCI MONSIEUR LE MAIRE !

Quand j'ai entendu à la radio que l'ancien maire de New York, Ed Koch, avait quitté ce monde, je me suis souvenu qu'un reporter lui avait un jour demandé ce qu'il aimerait voir écrit sur sa pierre tombale. Sans fioriture, il avait répondu : « Il était farouchement fier de sa religion juive et il aimait passionnément New York ». Cela m'avait beaucoup impressionné. C'était là un rappel touchant de ce qu'est l'identité juive, cette foi innée qui demeure en chaque Juif, quelles que soient ses convictions ou ses actions par ailleurs. De plus, je trouvais absolument remarquable qu'Ed Koch ait mentionné sa fierté d'être juif avant même son amour légendaire pour sa ville.

Je me suis souvenu aussi comment, il y a plus de trente ans, Ed Koch avait aidé les Juifs de ma ville – que D.ieu les protège – à apprendre une leçon importante. Lui-même n'était probablement même pas conscient de cela et je n'ai jamais eu l'occasion de l'en remercier : je vous raconte donc cette histoire en guise d'oraison funèbre pour ce grand visionnaire que fut ce maire.



J'étais jeune, idéaliste et inexpérimenté quand, envoyé par le Rabbi de Loubavitch, je me suis installé à S. Louis, dans l'état du Missouri, avec mon épouse Shiffy pour m'occuper de cette communauté juive d'environ 50 000 âmes, au centre des États-Unis. Notre premier projet consistait à ériger une grande Menorah sur la Place centrale du gouverneur de la région. Le conseil régional approuva sans réserve cette initiative et plusieurs de ses membres assistèrent à la belle cérémonie d'allumage. La télévision avait envoyé des reporters et retransmit l'événement avec force commentaires élogieux. Nous avons aussi reçu de nombreux témoignages enthousiastes du public, juif et non-juif : chacun remarquait combien la Menorah fièrement érigée sur la place publique exprimait paisiblement le judaïsme dans la joie et servait la diversité religieuse qui fut un des principes essentiels des pères fondateurs de ce beau pays.

Cependant, à notre grande et amère surprise, la Menorah engendra aussi une féroce controverse qui émanait surtout de certaines organisations juives locales ! Des notables sans doute bien intentionnés craignaient que cette façon ostensible de manifester son judaïsme ne contredise l'amendement de la constitution américaine affirmant la séparation de l'état et de la religion. Il était hélas aussi évident que cela gênait certains Juifs bien intégrés de cette ville bourgeoise et conservatrice du Middle-West, encore peu habitués à ces manifestations de fierté juive. Ces gens voyaient en nous des étrangers, « importés de Brooklyn » comme ils nous décrivaient dans le courrier des lecteurs des journaux locaux. On nous soupçonnait de vouloir apporter la révolution en brisant le consensus communautaire. Le conseil régional – et c'est tout à son honneur – maintint son appui à notre initiative tandis que toute la communauté ne parlait que de cela. Les journaux locaux évoquèrent en Une cette controverse qui agitait la communauté juive et cette situation était vraiment désagréable pour parler poliment.

C'était le dernier jour de 'Hanouccah et il se trouve qu'Ed Koch, le maire juif de la grande métropole qu'est New York, devait justement être l'invité d'honneur du Congrès annuel des fédérations juives locales, dans un grand hôtel de la ville. Plusieurs centaines de notables y assistaient, y compris justement les opposants les plus décidés à

notre Menorah. Ed Koch prononça un discours qui n'avait évidemment aucun rapport avec nous et demanda, à la fin, s'il y avait des questions. Un des participants lui demanda alors ce qu'il pensait – en tant que maire juif – des symboles religieux dans les endroits publics et, spécifiquement, de la cérémonie de 'Hanouccah avec une grande Menorah dans la rue.

L'audience retenait son souffle : quelqu'un avait osé mentionner devant cet invité de marque « le » problème qui agitait toute

la communauté depuis des semaines. Certainement, le maire de New York irait dans leur sens ! Tous se turent quand Ed Koch, avec le franc-parler qui le caractérisa toute sa vie, répondit sans aucune gêne : « Je n'ai absolument aucun problème avec cette manifestation de 'Hanouccah sur la place publique. Je trouve cela extraordinaire ! Je suis fier d'annoncer que nous avons la plus grande Menorah au monde qui se dresse chaque année au carrefour de la 5^{ème} Avenue et Central Park, tous les soirs de 'Hanouccah ».

Et comme s'il n'avait pas assez parlé comme cela (laissant sans le savoir toute l'assemblée éberluée), il ajouta sur le ton de la confiance : « D'ailleurs je vais vous raconter comment, en plus, la municipalité de New York participe à cette grande manifestation. La Menorah se dresse à Manhattan. Les Loubavitch qui l'allument habitent à Brooklyn. Quand ils allument la Menorah vendredi après-midi, à peine une demi-heure avant Chabbat, nous leur fournissons un hélicoptère pour les ramener à Brooklyn sans qu'ils soient bloqués dans les embouteillages afin qu'ils soient de retour chez eux avant Chabbat pour allumer leur propre Menorah ! ».

Il n'avait pas besoin d'en dire davantage. Par ces mots prononcés sur le ton de l'évidence, il avait mis fin au problème. Non seulement il avait enterré la controverse à propos de la séparation de la religion et de l'état mais surtout, il avait impressionné mes concitoyens en leur rappelant qu'il n'y avait pas de raison de cacher son appartenance au peuple juif dans ce grand pays et que ce n'était pas du tout contraire aux valeurs de la démocratie.

Tout a changé depuis dans notre ville. Nous sommes devenus de très bons amis avec les notables qui s'opposaient à notre façon de revitaliser le judaïsme et nous entretenons des relations amicales et fructueuses : on peut assister maintenant à des allumages publics de la Menorah dans bien d'autres quartiers de la ville comme d'ailleurs dans le monde entier.

Et pour cela, je vous serais éternellement reconnaissant, M. Ed Koch !

Rav Yossef Landa
S. Louis (Missouri)

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

L'éternité de nos actes

Parmi les descriptions et les promesses qui sont faites au sujet de la venue de Machia'h, nous trouvons (Isaïe 66 :22) : « Car, comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que Je ferai, dit D.ieu, resteront devant Moi, ainsi ta descendance et ton nom resteront ». S'il semble que l'assurance d'une certaine forme d'éternité soit ainsi donnée, il convient d'en comprendre profondément les termes.

En premier lieu, il faut préciser que « les cieux nouveaux et la terre nouvelle » ne font pas référence à une disparition et une apparition éventuelles d'un nouveau monde matériel. Les deux termes désignent ici deux degrés différents de la Lumière Divine qui se manifeste alors de façon dévoilée. Plus spécifiquement, « les cieux nouveaux » désignent une « Lumière infinie », transcendant la création tandis que « la terre nouvelle » symbolise une « Lumière » immanente, qui pénètre le monde et reste à sa mesure.

Ainsi, précise le texte, malgré l'ampleur de cette révélation, « ta descendance et ton nom resteront », c'est-à-dire que l'œuvre accomplie pendant le temps de l'exil, qui aura conduit à la venue de Machia'h, gardera toute sa valeur.

(D'après Likouteï Torah sur Chir Hachirim) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

Comment allume-t-on les 4 lumières de 'Hanouccah le vendredi après-midi 15 décembre 2017 ?

Il convient, avant l'allumage, de procéder à la prière de Min'ha. On peut allumer **à partir de 16h 02 et jusqu'à 16h36** (horaire de Paris).

Le maître de maison, et éventuellement tous les garçons de la maison, prononceront d'abord les deux bénédictions :
(1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénu Mélé'h Haalam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner 'Hanouccah ».

Béni sois-Tu, Eternel notre Dieu, Roi de l'univers qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous a ordonné d'allumer les lumières de 'Hanouccah.

(2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénu Mélé'h Haalam Chéassa Nissim Laavoténou Bayamim Hahème, Bizmane Hazé ».

Béni sois-Tu, Eternel notre Dieu, Roi de l'univers qui nous a fait des miracles pour nos pères en ces jours-là, en ce temps-ci.

On allumera d'abord la mèche ou la bougie située le plus à gauche puis celle qui la précède, etc... à l'aide de la bougie appelée « Chamach ».

On aura pris soin de mettre assez d'huile dans les 4 godets (ou d'avoir prévu 4 bougies assez longues) pour durer jusqu'à 30 minutes après la

tombée de la nuit, soit **18h 19** (heure de Paris). Après l'allumage, on récite « **Hanérot Halalou** ». **On n'a pas le droit de déplacer la 'Hanoukia après l'avoir allumée.**

Ensuite, les jeunes filles et les petites filles allumeront leur bougie de Chabbat (après avoir mis quelques pièces dans la boîte de Tsédaka (charité) ; les femmes mariées allumeront au moins deux bougies.

Puis, en se couvrant les yeux de leurs mains, elles réciteront la bénédiction :

« Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénu Mélé'h Haalam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chel Chabbat Kodech ».

Tout ceci devra être terminé **avant 16h36** (heure de Paris) le vendredi 15 décembre.

Une jeune fille (ou une femme) qui habite seule devra elle aussi procéder d'abord à l'allumage des lumières de 'Hanouccah puis des bougies de Chabbat, avec les bénédictions appropriées.

A la sortie de Chabbat, à la maison, on fait d'abord la Havdala et on allume ensuite la 'Hanoukia.

F.L.



L'IMAGE
EN TÊTE

VOUS ÊTES
À UN CHEVEU
DU BONHEUR ...

Perruque ANTIGLISSE NJ©

Offre Exceptionnelle jusqu'à moins **50%** sur
NJ Perruques Fibre et Cheveux Naturels.*

SUR RDV DU LUNDI AU VENDREDI

Tél. **01 40 22 62 02 / 06 25 53 02 35**

44 rue Paul Valéry 75116 PARIS

Métro Ligne 2 : Porte Dauphine - Victor hugo

PLUS D'INFOS : www.institut-capillaire-paris.fr

*sur une sélection de modèles, dans la limite des stocks disponibles

VOTRE SECURITE SNS NOTRE PRIORITE

SOLUTION NUMÉRIQUE SÉCURISÉE

Installation / Maintenance / Dépannage

- Caméra Vidéo Surveillance
- Alarme Intrusion Télésurveillance
- Contrôle d'accès interphonie
- Serrurerie générale Porte blindée Coffre fort

SNSGROUPE.FR

01 80 91 59 14

ESHEL GLATT
GLATT CACHER LAMEHADRINE

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47

KOSHER STREET

26 rue de Meaux - 75019 Paris
(M° : Colonel Fabien / Simon Bolivar)

Votre nouveau supermarché casher sur 400 m² pour faire toutes vos courses au même endroit

Livraison gratuite Paris/Banlieue

Du dimanche au jeudi de 8h 30 à 21h
Le vendredi de 8h 30 à 15h 30

01.42.08.86.16

BONNE FÊTE DE 'HANOUCCAH

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit - 75019 Paris

600 m² au service de la communauté

- **Beaucoup de choix**
- **Prix défiant toute concurrence**
- **Accueil chaleureux**
- **Livraison gratuite**

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

SEMINAIRE ISFM
BETH RIVKAH FRANCE

תחת השמות "בית רבקה" ו"בית דבורה" - תחת השמות "בית רבקה" ו"בית דבורה" - תחת השמות "בית רבקה" ו"בית דבורה"

UN SÉMINAIRE D'EXCEPTION

- Limoudé Kodesh
- Hassidout en fondateur
- Initiation à la Chli'hout
- Formation aux métiers de l'enseignement
- Conférences...

VOYAGE DE MÉMOIRE : Ukraine, Grèce, Pologne, Lituanie...
VOYAGE DE FIN D'ANNÉE : Israël, Espagne, New York, Maroc...

Chabbat à thèmes
Pièce de théâtre - Farbrengen...
NOUVEAUX LOCAUX

Inscriptions et renseignements :
01 69 49 62 67 - 06 60 49 67 51
43/51, rue Raymond Poincaré - 91350 Yermes
Email: fbethriva@gmail.com
www.seminaire-bethriva.fr

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9^e ou 55 rue Petit - Paris 19^e

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



sur place - à emporter - en livraison



99 rue de Tocqueville
75017 Paris

09.81.96.46.02

Cacher Lamehadrine sous le contrôle du Rav Pevzner

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

**51 rue d'Hautpoul
75019 Paris**

Un large choix de produits
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

**Livraison à domicile :
01 42 08 00 52**

*Notre équipe vous accueille
chaleureusement*

Comme chaque année,
le BETH LOUBAVITCH
est à votre disposition pour
procéder gracieusement
à **l'allumage des bougies
de 'Hanouccah**

*auprès des personnes âgées,
malades, hospitalisées ou autres...*



**N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous dès à présent au 01 45 26 87 60**
ou sur **chabad@loubavitch.fr**
pour nous communiquer vos coordonnées



**Appel national
pour la tsédaka**

FSJU

**RIEN N'ARRETERA,
NOTRE SOLIDARITÉ.**

DONNEZ

sur
WWW.TSEDAKA.FSJU.ORG



**CENTRES AÉRÉS
GAN ISRAEL D'HIVER**

du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018

PARIS 7^e - 15^e - Yossi Mergui
06 22 03 33 07

PARIS 12^e - Yossef Martinez
06 61 10 62 10

PARIS 13^e - Haim Assouline
06 20 87 35 05

PARIS 19^e - Jérémie Sidoroff
06 87 21 73 42

ANTONY - Yoni Bokobza
06 46 39 87 85

AUBERVILLIERS - Mme Koskas
01 43 52 48 41

BONNEUIL - Yossi Altabé
06 65 73 41 30

BOULOGNE - Michaël Sojcher
06 20 44 07 63

CLICHY/LEVALLOIS - Lévy Uzan
06 49 54 35 66

LES LILAS - Mme Sarfati
06 61 50 35 47

MONTROUGE - Mme Mimoun
06 15 70 40 48

VILLIERS SUR MARNE - Mendy Mergui
06 99 52 17 70

LUMIÈRES SUR LA VILLE !

DU 12 AU 20 DÉCEMBRE 2017



ALLUMEZ VOS BOUGIES DE 'HANOUCCAH

ALLUMAGE INTERCONTINENTAL GÉANT PAR LIAISON SATELLITE

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017 À PARTIR DE 20H • TOUR EIFFEL - CHAMP-DE-MARS



LT CREVA - Cédric Proust / L'Espresso - 2017



tous ensemble célébrons

le miracle des lumières sur les plus grande places de Paris

6^{ème} BOUGIE - ALLUMAGE INTERCONTINENTAL EN DIRECT SUR ÉCRAN GÉANT
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017 À 20H TOUR EIFFEL - CHAMP-DE-MARS
 (Métro: Bir Hakeim - RER: Champ-de-Mars)



1^{ère} bougie
MARDI 12 DÉC.
 Place de la République
 à 19h30

2^{ème} bougie
MERCREDI 13 DÉC.
 Place des Fêtes
 à 19h30

3^{ème} bougie
JEUDI 14 DÉC.
 Place de la Bastille
 à 19h30

5^{ème} bougie
SAMEDI 16 DÉC.
 Place du Châtelet
 à 20h00

7^{ème} bougie
LUNDI 18 DÉC.
 Place du Maréchal Juin
 à 19h30

8^{ème} bougie
MARDI 19 DÉC.
 Place de l'Opéra
 à 18h00

LES ALLUMAGES PUBLIC À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

75	PARIS 2 ^e	Mercredi 13 déc.	18h00	Place de la Bourse (M ^e Bourse) (Face au palais Brongniart)	
	PARIS 3 ^e	Mercredi 13 déc.	18h00	57 rue Saintonge	
	PARIS 5 ^e	Mercredi 13 déc.	19h00	Place de la Sorbonne (Etudiants)	
	PARIS 6 ^e	Mercredi 13 déc.	19h00	1 Carrefour de la Croix Rouge (Place Michel Debré)	
	PARIS 7 ^e	Jeudi 14 déc.	19h45	Place René Char	
	PARIS 8 ^e	Dimanche 17 déc.	19h30	Place de l'Étoile (Angle Champs-Élysées et avenue de Friedland)	
	PARIS 8 ^e	Jeudi 14 déc.	19h00	Parc Monceau Entrée côté 111/113 bd Malesherbes	
	PARIS 12 ^e	Mardi 12 déc.	19h30	19 place Félix Éboué (M ^e Daumesnil)	
	PARIS 12 ^e	Mardi 19 déc.	18h30	12 place de la Nation	
	PARIS 12 ^e Ouest	Samedi 16 déc.	19h30	Place d'Aligre	
	PARIS 12 ^e Est	Mercredi 13 déc.	19h30	Angle Bd Carnot et Avenue Courteline Porte de S. Mandé	
	PARIS 13 ^e	Mardi 12 déc.	18h30	Devant la Faculté de Tolbiac - 90 rue de Tolbiac (M ^e Olympiades)	
	PARIS 13 ^e	Mercredi 13 déc.	19h30	Avenue de France (angle rue de Tolbiac)	
	PARIS 13 ^e	Jeudi 14 déc.	16h30	Beth Habad 7 rue Fernand Widal - Face à l'école Yavné	
	PARIS 13 ^e	Lundi 18 déc.	19h00	27 avenue des Gobelins (devant Pharmacie Orel)	
	PARIS 13 ^e	Mardi 19 déc.	19h00	Place d'Italie (devant l'entrée du C.C. Italie 2) - Face Mairie	
	PARIS 14 ^e	Mercredi 13 déc.	19h00	Place Victor et Hélène Basch (à côté de la BNP) (M ^e Alésia)	
	PARIS 15 ^e	Mardi 12 déc.	19h30	31 Rue Pécllet (Place de la Mairie) (M ^e Vaugirard)	
	PARIS 15 ^e	Mercredi 13 déc.	19h30	Place Charles Michels	
PARIS 16 ^e	Mercredi 13 déc.	19h30	Place Jean Lorrain - Marché d'Auteuil		
PARIS 17 ^e	Dimanche 17 déc.	17h30	Square des Batignolles - 145 rue Cardinet		
PARIS 18 ^e	Samedi 16 déc.	20h00	Place Guy Môquet - face BNP (M ^e Guy Môquet)		
PARIS 19 ^e	Mardi 12 déc.	20h00	59 avenue de Flandre (M ^e Riquet)		
77	Armentières en Brie	Samedi 16 déc.	20h00	Hôtel de Ville - Rue de Tancrou	
	Bussy S. Georges	Mercredi 13 déc.	19h30	Square Vitlina - Rue Konrad Adenauer	
	Fontainebleau	Samedi 14 déc.	19h30	43 bd de Magenta - face au Châteaux	
Meaux	Dimanche 17 déc.	18h30	Place de l'Europe		
Pontault Combault	Mardi 12 déc.	19h30	Hôtel de Ville - Av. de la République (sur le parvis de la Médiathèque)		
78	Chatou	Mercredi 13 déc.	19h30	Place Maurice Berteaux	
	Maisons-Laffitte	Dimanche 17 déc.	17h00	1 rue du Gros Murger	
	Montigny-le Bretonneux	Mercredi 13 déc.	20h00	Place Étienne François Choiseul	
	S.-Germain-en-Laye	Mardi 12 déc.	19h30	12 ter, avenue Carnot	
	Jouy-en-Josas	Jeudi 14 déc.	19h30	Arche Bleu - Campus HEC	
	91	Athis-Mons	Dimanche 17 déc.	18h00	28 avenue Jean-Pierre Bénard
		Gif-sur-Yvette	Jeudi 14 déc.	19h00	Campus Centrale- SUPELEC - Bât. Eiffel
Longjumeau		Mercredi 13 déc.	19h00	7 rue Jules Ferry	
Palaiseau		Mercredi 13 déc.	18h30	Foyer Drouillette - 8 rue Tronchet	
Savigny-sur-Orge		Samedi 16 déc.	20h30	Parc André-Séron - 88 Rue Vigier	
92		Antony	Mercredi 13 déc.	19h30	Place de l'Hôtel de Ville
		Asnières - Bois-Colombes	Dimanche 17 déc.	17h00	82 rue du RPC Gilbert
	Boulogne-Billancourt	Mardi 19 déc.	19h15	Maison Walewska - 7 r. de Montmorency	
	Bourg-la-Reine	Samedi 16 déc.	20h00	6 avenue de Lattre de Tassigny	
	Chaville	Samedi 16 déc.	20h00	Parvis de L'atrium	
	Châtillon	Mardi 12 déc.	19h00	Place du Marché	
	Ciamart	Jeudi 14 déc.	19h30	6 place Jules Hunebelle	
	Clichy	Mercredi 13 déc.	19h00	Place de la République	
	Colombes	Dimanche 17 déc.	14h00	34 avenue Henri Barbusse	
	Courbevoie - La Garenne-Colombes	Dimanche 17 déc.	18h00	Place Rhin et Danube	
	Issy-les-Moulineaux	Dimanche 17 déc.	17h30	Parvis de la Synagogue	

LES FÊTES POUR LES ENFANTS

75	PARIS 4 ^e	Dimanche 17 déc.	15h00	21 bis rue des Tournelles
	PARIS 11 ^e	Dimanche 17 déc.	14h00	Ozar Hatora - 40 rue du Moulin Jolie
	PARIS 12 ^e	Mardi 19 déc.	18h30	12 place de la Nation
	PARIS 15 ^e	Dimanche 17 déc.	15h00	2 rue d'Arsonval
	PARIS 17 ^e	Dimanche 17 déc.	16h00	78 rue de Saussure
PARIS 19 ^e	Mardi 12 déc.	18h00	59 avenue de Flandre (M ^e Riquet)	
77	Meaux	Dimanche 17 déc.	15h30	11 rue Paul Barennes
	Pontault Combault	Dimanche 17 déc.	14h30	55 avenue des Lilas
78	Maisons-Laffitte	Dimanche 17 déc.	16h30	1 rue du Gros Murger
	S.-Germain-en-Laye	Mardi 12 déc.	19h00	12 ter, avenue Carnot
91	Athis-Mons	Dimanche 17 déc.	17h00	28 avenue Jean-Pierre Bénard
	Longjumeau	Mercredi 13 déc.	17h00	7 rue Jules Ferry
	Savigny-sur-Orge	Dimanche 17 déc.	15h00	1 avenue de l'Armée Leclerc
92	Bourg-la-Reine	Samedi 16 déc.	20h00	6 avenue de Lattre de Tassigny
	Clichy	Mercredi 13 déc.	17h00	26 rue Mozart
	Colombes	Dimanche 17 déc.	15h30	34 avenue Henri Barbusse
	Nanterre	Dimanche 17 déc.	15h00	Salle de la Mairie annexe du mont Valérien

93	Levallois Perret	Mardi 12 déc.	19h30	Place Georges Pompidou (M ^e Pont de Levallois)
	Montrouge	Samedi 16 déc.	19h00	Place Gabrielle de Guerchy
	Montrouge	Mardi 19 déc.	16h45	32 rue Victor Basch
	Nanterre	Dimanche 17 déc.	17h00	Mairie annexe du mont Valérien
	Plessis Robinson	Jeudi 14 déc.	19h00	Place du Marché - 1 Place Jane Rhodes
	Puteaux	Dimanche 17 déc.	19h30	Place de la Mairie
	Rueil-Malmaison	Mardi 12 déc.	19h30	Place de l'Europe - Rueil 2000
	Sceaux	Mercredi 13 déc.	19h00	Place du Marché - (rue Piétonne)
	Suresnes	Mardi 12 déc.	19h30	Terrasse du Fécheray - 190 bd Washington
	Aubervilliers	Mardi 12 déc.	18h30	M ^e Fort d'Aubervilliers - (face à la Poste)
	Aubervilliers	Mercredi 13 déc.	15h30	Angle r. Mendel Kalmenson et r. Clos Benard
	Aubervilliers	Jeudi 14 déc.	19h30	C.C. Le Millénaire
	Aubervilliers	Dimanche 17 déc.	18h00	Place du 8 Mai 1945 Charles de Gaulle
	Aubervilliers	Lundi 18 déc.	18h00	Porte d'Aubervilliers - (entrée Périphérique)
	Aubervilliers	Mardi 19 déc.	18h30	Porte de la Villette (face de l'hôtel B&B)
	Aulnay-sous-Bois	Jeudi 14 déc.	19h30	Parc Emile Zola - 65 boulevard Emile Zola
	La Courneuve	Samedi 16 déc.	19h30	Synagogue 13 rue S. Just
	Le-Bourget	Mardi 19 déc.	19h30	Parvis de la Mairie
	Le-Pré-S.-Gervais	Lundi 18 déc.	19h30	Place Léon Blum - Devant le C. C. Babylone
Les-Lilas	Mercredi 13 déc.	19h30	Jardin du Théâtre de la Garde Chasse - avenue Paul de Kock	
Les-Pavillons-sous-Bois	Lundi 18 déc.	20h00	Salle de Sports Lino Ventura (Parking extérieur) - 3 Rue de Berlin	
Noisy-le-Grand	Dimanche 17 déc.	18h00	Place de la Mairie	
Noisy-le-Sec	Jeudi 14 déc.	17h00	122 rue Vaillant Couturier	
Pantin	Mercredi 13 déc.	19h30	Place Stalingrad - 104 av. Jean Lolive	
Pierrefitte	Samedi 16 déc.	20h30	Place de la Mairie	
Romainville	Samedi 16 déc.	20h00	18 rue Alexandre Dumas	
Sevran	Dimanche 17 déc.	17h30	Espace Mauriac - 51 av. du Général Leclerc	
Villepinte	Dimanche 17 déc.	17h00	1 Place Condorcet	
94	Bonneuil-sur-Marne	Dimanche 17 déc.	19h00	Place de la Mairie
	Champigny-sur-Marne	Samedi 16 déc.	20h00	Renseignements: 06 01 99 18 87
	Créteil Nord	Jeudi 14 déc.	18h30	Eplanade du C. Cial du Palais - devant Ratatouille
	Créteil	Mardi 12 déc.	19h30	Eplanade des Abyrnes
	Fontenay-sous-Bois	Samedi 16 déc.	20h00	Place Moreau David
	Ivry-sur-Seine	Samedi 16 déc.	20h30	57 avenue Danièle Casanova
	Joinville-le-Pont	Mardi 12 déc.	19h30	Renseignements: 07 83 73 73 46
	Limeil-Brevanne	Mercredi 13 déc.	19h30	Place Jean Jaurès (face Police municipale)
	Maisons-Alfort	Jeudi 14 déc.	20h00	Île du Charentonneau - Salle du Moulin Brûlé (47 avenue Foch)
	Nogent-sur-Marne	Samedi 16 déc.	19h00	Place du Marché Central
	Orly	Lundi 18 déc.	19h30	Place du Fer à Cheval (Près du E. Leclerc)
Rungis	Mardi 12 déc.	19h30	Place Louis XIII	
S.-Maur-des-Fossés	Mardi 12 déc.	19h30	Place des Marronniers	
Sucy-en-Brie	Jeudi 14 déc.	19h30	Espace Jean Marie Poirier 1 Eplanade du 18 juin 1940	
Thiais	Mercredi 13 déc.	19h30	54 rue de la Saussaie	
95	Domont	Lundi 18 déc.	19h30	42 avenue Aristide Briand
	Engien-les-Bains	Jeudi 14 déc.	20h00	Parc en face du Casino d'Engien
	Montmagny	Mardi 19 déc.	20h00	9 Ruelle des Jardins
	Cergy-Pontoise	Dimanche 17 déc.	17h00	Chemin du Bassin 95800 Courdimanche
	Solsy-sous-Montmorency	Mardi 19 déc.	20h00	16 avenue du Général de Gaulle
	Sarcelles	Samedi 16 déc.	20h30	Devant la Grande Synagogue - 74 avenue Paul Valéry

93	Neuilly-sur-Seine	Dimanche 17 déc.	16h00	44 rue Jacques Dulud
	Suresnes	Mercredi 13 déc.	15h00	54 rue Gardnat Lapostole
94	Aubervilliers	Mercredi 13 déc.	15h30	17 rue du Clos Bénard
	Le-Pré-S.-Gervais	Dimanche 17 déc.	14h30	7 avenue du Belvédère
	Noisy-le-Grand	Dimanche 17 déc.	16h30	166 rue Pierre Brossollette
	Pantin	Dimanche 17 déc.	14h00	6 rue Palestro
	Romainville	Dimanche 17 déc.	10h00	18 rue Alexandre Dumas
	Villepinte	Dimanche 17 déc.	19h00	1 Place Condorcet
	Créteil Nord	Dimanche 17 déc.	13h00	65 rue S. Simon
	Limeil-Brevanne	Dimanche 17 déc.	14h00	20 avenue de la Sablière
	Maisons-Alfort	Dimanche 17 déc.	11h30	CCIM 92/94 rue Victor Hugo
	Nogent-sur-Marne	Samedi 16 déc.	19h00	Place du Marché Central
	S.-Maur-des-Fossés	Dimanche 17 déc.	10h30	36 avenue du Midi
95	Domont	Lundi 18 déc.	19h30	42 avenue Aristide Briand
	Montmagny	Mardi 19 déc.	20h00	9 Ruelle des Jardins
	Solsy-sous-Montmorency	Mardi 19 déc.	20h00	16 avenue du Général de Gaulle

GRAND SPECTACLE DE **HANOUCCAH** pour les enfants

Dimanche 17 Dec. 2017 à 10h
 Théâtre du Gymnase - 38 bd de Bonne Nouvelle, Paris 10
 M^e Bonne Nouvelle (lignes 8 ou 9)

Spectacle d'acrobatie & de jonglage
 Tic et Tac animation
 Animation musicale - Tomblola

Garçons **JEUDI 14 DÉCEMBRE** à partir de 20h

ALLUMAGE SPECIAL CTEEN
 (13-18 ans)
PATINOIRE OLYMPIQUE DE VITRY
 37 rue Ampère 94400 Vitry

Filles **SAMEDI 16 DÉCEMBRE** à partir de 20h

RENSEIGNEMENTS: 04.06.58.84.19